

Conditions d'admission 2024-2025

Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion (FWEG)

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Admission candidat hors union européenne

Avant de soumettre son dossier, le candidat doit lire attentivement le règlement des admissions 2024-2025 et le guide de l'admission disponibles à la page.

[S'inscrire - Etudiant hors Union Européenne - Université de Mons \(umons.ac.be\)](https://umons.ac.be).

En soumettant son dossier, le candidat a pris connaissance du guide de l'admission et adhère au règlement des admissions 2024-2025.

Le candidat dont le dossier a été accepté ne peut être inscrit que s'il est présent sur le territoire belge au plus tard le 30 septembre. Aucune prolongation de la date de validité du formulaire ne sera accordée. Le « formulaire standard » est valable **jusqu'au 30 septembre inclus** (Art. 9 du règlement des admissions). Toute demande d'inscription tardive sera considérée comme irrecevable.

Critères académiques généraux pour l'admission 2024-2025

Pour l'ensemble des candidats

- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets et les dossiers hors délais seront refusés.
- Les frais de dossier doivent être payés selon les indications reprises plus haut.
- L'authenticité des documents fournis sera vérifiée. Toute falsification de document entraînera l'annulation de l'admission et une procédure pour fraude.
- Le jury prend également en compte le contenu de la lettre de motivation personnalisée jointe au dossier d'admission et examine, via l'intérêt formulé par le candidat pour le domaine d'études, la filière ou le métier visé, si la formation sollicitée correspond à son projet professionnel et personnel et si celle-ci est en adéquation avec son profil et sa formation précédente éventuelle.

Bachelier (1^{er} cycle)

(y compris pour les candidats aux examens d'admission aux études universitaires) :

- La demande d'admission doit être introduite dans un délai de 5 ans après l'obtention du diplôme secondaire à l'étranger (baccalauréat, diplôme d'Etat...). Ce critère ne s'applique que pour les étudiants qui n'ont pas encore obtenu au minimum un diplôme de 1er cycle.

Conditions d'admission 2024-2025

- Une moyenne de 13/20 au diplôme secondaire est requise (en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » est requise au minimum. A défaut de mention et/ou de note, le dossier sera transmis à la Faculté). Par ailleurs, seules les notes A, B et C sont considérées comme suffisantes pour répondre au 13/20 dans les matières reprises au « 'Advanced Level – General Certificate of Education » (titre émis à l'issue des études secondaires supérieures dans le système éducatif britannique, dans certains pays du Commonwealth et d'autres pays). Le candidat ne peut avoir obtenu une note autre que A, B et C pour répondre aux critères académiques exigés pour l'admission au grade de bachelier.
- Les candidats HUE répondant aux [critères d'assimilation](#) ne sont pas concernés par les critères académiques généraux ou spécifiques fixés par les facultés.
- Avoir déjà obtenu au moment de l'introduction de la demande d'admission, une décision d'équivalence au CESS donnant accès au cursus envisagé. Je dois veiller à fournir l'équivalence en cours de validité.
Dans le cas d'une équivalence provisoire, en cours de validité, l'attestation visa permettant d'introduire la demande de visa auprès du consulat compétent ne sera délivrée qu'après réception de la preuve que le nécessaire a été entrepris pour obtenir l'équivalence définitive.

Exception à cette règle :

Le candidat HUE résident sur le territoire belge (n'ayant pas besoin d'un VISA d'études) pouvant être admis sous réserve de la réussite du DAES ou de l'examen d'admission aux études de 1er cycle de l'enseignement supérieur.

Master (2^e cycle)

Une moyenne de 12/20, ou en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » (sans préjudice d'une évaluation plus approfondie du parcours académique par le jury de la faculté), est requise pour la(les) dernière(s) année(s) d'études prise(s) en compte dans le cadre de l'évaluation de la demande d'admission. En l'absence de note chiffrée ou de mention, le dossier sera transmis à la Faculté.

Admission au grade de Bachelier
Candidat hors union européenne
Année académique 2024-2025

Critères académiques d'admission spécifiques à la FWEG

En plus de ces critères, le candidat devra répondre aux critères spécifiques de la FWEG :

Connaissance en langue française pour toute demande d'admission au Bachelier

L'attestation ou le diplôme délivré.e par l'un des organismes repris dans le tableau ci-dessous confirmant le niveau minimum requis en langue française ou la preuve d'inscription au test ou au diplôme sera joint.e au dossier au moment de le soumettre.

Tout autre document ne sera pas accepté pour justifier le niveau en langue française (A l'exception de la dispense en français).

Le test/diplôme devra être présenté avant le 30 mai et le résultat sera envoyé à service.admissions@umons.ac.be avant le 15 juin.

Tests	Niveau minimum requis
TCF (Tout public) (Test de connaissance du français) datant de maximum 2 ans	B2
DELF (Diplôme d'études en langue française)	B2
DALF (Diplôme Approfondi de langue française)	C1

Possibilité de dispense de l'attestation en français : les titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur ou universitaire public ou sous tutelle d'une université publique dont l'enseignement est dispensé en français (Fournir la preuve que l'enseignement était majoritairement en français. Par exemple : une attestation de l'établissement le justifiant).

Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion

Admission au-delà du bloc 1 de Bachelier

- Le candidat aura obtenu un diplôme dans le domaine des sciences économiques et de gestion de 1er cycle minimum requis (3 années d'études supérieures et/ou 180 crédits) obtenu en maximum 5 ans (consécutifs ou non)
- La demande d'admission doit être introduite dans un délai de 3 ans après l'obtention du diplôme de 1er cycle
- Pour au moins 3 années d'études supérieures prises en compte pour l'admission, il sera exigé, sans dérogation possible, une moyenne annuelle minimum de 12/20 ou, en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » *

* Relevés de notes par semestres : la moyenne annuelle des notes par semestres doit être de minimum 12/20 ou, en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » par semestre ou joindre un document officiel de l'établissement mentionnant la moyenne annuelle.

La Faculté refusera la demande si, au moment de l'analyse, le dossier ne comporte pas le diplôme requis. Elle n'acceptera donc pas de dossier « sous réserve de la réussite de l'année en cours ».

Les demandes ne respectant pas l'ensemble des critères précités seront refusées lors de la première analyse par le service admissions.

Evaluation du parcours académique/programme par le jury de la faculté pour une admission au-delà de la BAB1

- L'enseignement supérieur suivi aura été dispensé en présentiel, dans un établissement d'enseignement supérieur ou universitaire public ou sous tutelle d'une université publique. Il est obligatoire que le candidat en apporte la preuve ou l'identifie sur les documents joints au dossier afin d'éviter un refus d'admission.
- Le parcours académique/programme doit comprendre au moins les cours suivants (ou similaires) pour une admission au-delà du bloc 1 de Bachelier :

Mathématiques, statistique et économie, avec une note minimum de 12/20 ou, en l'absence de note chiffrée, un résultat équivalent.

Le jury de la faculté peut refuser de prendre en considération le diplôme obtenu s'il est trop éloigné de la formation ou du domaine de 1^{er} cycle requis ou si la parcours du candidat ne comprend pas des matières de bases (Se référer à la grille des cours [bachelier FWEG](#)).

Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion

IMPORTANT

En cas de reconduction de candidature d'un dossier d'admission pour l'année académique précédente, la demande sera soumise aux nouveaux critères d'admission.

Il est recommandé au candidat de prendre connaissance du [Règlement-des-admissions](#) , du [Guide-de-ladmission et des différents règlements](#).

La [FAQ](#) du service inscriptions/admissions permettra également d'apporter des réponses à d'éventuelles questions.

Les titulaires d'un GCE (Cameroon General Certificate of Education) sont invités à joindre le transcript (notes converties sur 20).

Entant donné que le dossier de candidature fera l'objet d'une analyse et d'une évaluation par le jury de la Faculté, aucune demande de valorisation ou de dispense sur la base du parcours académique ou professionnel ne seront pas prises en considération.

En cas de refus du dossier par le jury de la Faculté pour une admission au-delà du bloc 1 de Bachelier, la demande ne pourra pas être évaluée pour une admission au bloc 1 de bachelier si l'équivalence au CESS ou une décision d'équivalence au CESS n'est jointe au dossier.

La demande d'équivalence doit être introduite auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) : [Equivalence diplôme de l'enseignement secondaire](#).

Les dates limites du dépôt de dossier sont :

Etudiants non-résidents sur le territoire belge et ayant besoin d'un VISA d'études : 31 mars

Etudiants HUE ne devant pas demander un visa : 31 août

En cas d'acceptation, le candidat devra être présent sur le territoire belge et finaliser sa demande d'inscription au plus tard le 30/09.

« Article 17. §1er (Règlement Général des Etudes).

(.....) :

- *Les étudiants HUE qui ont été acceptés dans le cadre d'une procédure d'admission et qui ont besoin d'un visa d'études doivent finaliser leur inscription dès leur arrivée sur le territoire et au plus tard le 30 septembre. La date du 30 septembre correspond à la date limite de validité de l'attestation délivrée par l'Université pour l'introduction d'une demande de visa. Aucune dérogation à cette date du 30 septembre ne sera accordée, quel que soit le motif invoqué. »*

Faculté Warocqué d'Économie et de Gestion

INFORMATIONS UTILES

Gestion administrative du dossier

Le dossier est réceptionné par le service inscriptions/admissions qui vérifie si celui-ci est complet et répond aux critères généraux et aux critères spécifiques. S'il est recevable, il est transféré à la Faculté Warocqué d'Économie et de Gestion. La Commission du Jury de la Faculté chargée de l'admission aux études établira, en cas d'acceptation, les conditions d'accès. Le service inscriptions/admissions transmettra au candidat, dans les meilleurs délais, la décision et assurera la suite de la procédure (service.admissions@umons.ac.be).

Organisation des études

Les cours de bachelier sont principalement dispensés en français (voir programme de [bachelier](#)).

Le cursus de Bachelier comprend, en plus de l'anglais, un cours de deuxième langue au choix : espagnol ou néerlandais. Pour le bon déroulement des apprentissages, si le candidat est admis au-delà du bloc 1 de Bachelier, il est vivement conseillé d'avoir acquis les bases nécessaires en langue anglaise et néerlandaise ou espagnole.

Le cursus de bachelier offre trois filières : Sciences de gestion, Sciences économiques et de gestion et ingénieur de gestion. Nous encourageons le candidat à prendre connaissance du [programme](#) des études de 1^{ème} cycle (onglet : « voir la grille des cours ») afin de choisir le bon cursus dès l'introduction de la demande d'admission.

Les cours prévus au 1^{er} quadrimestre débutent aux environs du 15 septembre. De nombreux cours sont évalués de manière continue et ce, dès les premières séances. Aucune faveur liée aux enseignements et aux évaluations ne pourra être demandée par les étudiants qui, du fait des démarches liées à l'admission, arriveront au-delà du 15 septembre. Pour le bon déroulement de vos études, nous vous conseillons de nous rejoindre dès la rentrée.

Afin d'accompagner et de fournir les informations utiles au candidat pour débiter ses études à la Faculté Warocqué, nous l'invitons à se présenter au secrétariat des études dès que la procédure d'inscription est finalisée.

Faculté Warocqué d'Économie et de Gestion

Admission au grade de Master Candidat hors union européenne Année académique 2024-2025

Critère académique d'admission général

Une moyenne de 12/20, ou en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » (sans préjudice d'une évaluation plus approfondie du parcours académique par le jury de la faculté), est requise pour la(les) dernière(s) année(s) d'études prise(s) en compte dans le cadre de l'évaluation de la demande d'admission. En l'absence de note chiffrée ou de mention, le dossier sera transmis à la Faculté.

En plus de ce critère, le candidat. devra répondre aux critères spécifiques de la FWEG :

1. Connaissance en langues

L'/les attestation.s ou le diplôme délivré.e par l'un des organismes repris dans les tableaux ci-dessous confirmant le niveau minimum requis en langue ou la preuve d'inscription au test ou au diplôme sera.ont joint.e.s au dossier au moment de le soumettre.

Tout autre document ne sera pas accepté pour justifier le niveau en langues (A l'exception de la dispense en français).

Le test/diplôme devra être présenté avant le 30 mai et le résultat sera envoyé à service.admissions@umons.ac.be avant le 15 juin.

➤ ANGLAIS :

Le/la candidat.e doit mentionner à l'organisme d'évaluation le code spécifique de l'UMONS qui est : C194.

Le code est obligatoire si le test est présenté après le 01/03/2024

Attestation délivrée il y a maximum 2 ans		
Tests	Choisir code	Scores minimum requis
TOEIC - Speaking and writing (Test of English for International Communication)	C194	240
TOEFL ITP (Test of English as a Foreign Language)	C194	543
TOEFL iBT (Test of English as a Foreign Language)	C194	72

➤ FRANÇAIS :

Tests	Niveau minimum requis
TCF (Tout public) (Test de connaissance du français) datant de maximum 2 ans	B2
DEL F (Diplôme d'études en langue française)	B2
DALF (Diplôme Approfondi de langue française)	C1

Possibilité de dispense de l'attestation en français : les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire public ou sous tutelle d'une université publique dont l'enseignement est dispensé en français (Fournir la preuve que l'enseignement était majoritairement en français. Par exemple : une attestation de l'établissement le justifiant).

Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion

2. Diplôme dans le domaine des sciences économiques et de gestion

- Diplôme de 1er cycle minimum requis (3 années d'études supérieures et/ou 180 crédits) obtenu en maximum 5 ans (consécutifs ou non).
- La demande d'admission doit être introduite après l'obtention du diplôme de 1er cycle :
 - Dans un délai de 3 ans ;
 - Dans un délai de 6 ans si et seulement si le candidat a suivi des études de 2^{ème} cycle (Master,...).

La Faculté refusera la demande si, au moment de l'analyse, le dossier ne comporte pas le diplôme requis. Elle n'acceptera donc pas de dossier « sous réserve de la réussite de l'année en cours ».

3. Résultats académiques

Pour accéder à nos différents cursus, le candidat devra avoir obtenu au minimum les résultats suivants :

- [Master sciences de gestion \(en un an\) ou à finalité spécialisée \(Mons-horaire jour ou Charleroi-horaire décalé\) ou à finalité didactique](#)

Pour au moins 3 années d'études supérieures prises en compte pour l'admission, il sera exigé, sans dérogation possible, une moyenne annuelle minimum de 12/20 ou, en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » *

- [Master en politique économique et sociale, toutes finalités](#)

Pour au moins 3 années d'études supérieures prises en compte pour l'admission, il sera exigé, sans dérogation possible, une moyenne annuelle minimum de 12/20 ou, en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » *

- [Master : ingénieur de gestion, à finalité spécialisée](#)

Pour au moins 3 années d'études supérieures prises en compte pour l'admission, il sera exigé, sans dérogation possible, une moyenne annuelle minimum de 14/20 ou, en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » *

* Relevés de notes par semestres : la moyenne annuelle des notes par semestres doit être de minimum 12/20 ou, en l'absence de note chiffrée, une mention « assez bien » par semestre ou joindre un document officiel de l'établissement mentionnant la moyenne annuelle.

Les demandes ne respectant pas l'ensemble des critères précités seront refusées lors de la première analyse par le service admissions.

4. Type d'établissement d'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur suivi aura été dispensé en présentiel dans un établissement d'enseignement supérieur ou universitaire public ou sous tutelle d'une université publique. Il est obligatoire que le candidat en apporte la preuve ou l'identifie sur les documents joints au dossier afin d'éviter un refus d'admission.

5. Evaluation du parcours académique/programme par le jury de la faculté

Le parcours académique/programme suivi par le candidat doit comprendre au moins les cours suivants (ou similaires) pour une admission en :

- [Master sciences de gestion \(en un an\) ou à finalité spécialisée \(Mons-horaire jour ou Charleroi-horaire décalé\) ou à finalité didactique](#)

Mathématiques, statistique et économie, avec une note minimum de 12/20 ou, en l'absence de note chiffrée, un résultat équivalent

- [Master en politique économique et sociale, toutes finalités](#)

Economie avec une note minimum de 12/20 ou, en l'absence de note chiffrée, un résultat équivalent

- [Master : ingénieur de gestion, à finalité spécialisée](#)

Mathématiques, statistique et économie avec une note minimum de 12/20 ou, en l'absence de note chiffrée, un résultat équivalent

Les études suivies antérieurement doivent comporter des compétences techniques, industrielles et quantitatives suffisantes (Se référer à la grille des cours [bachelier en ingénieur de gestion FWEG](#))

Le jury de la faculté se réserve le droit d'une évaluation plus approfondie du parcours académique.

Le jury de la faculté peut refuser de prendre en considération le diplôme obtenu s'il est trop éloigné de la formation ou du domaine de 1^{er} cycle requis pour accéder au master ou si la parcours du candidat ne comprend pas des matières de bases (Se référer à la grille des cours bachelier FWEG).

6. Lettre de motivation

Le candidat veillera à joindre une lettre de motivation manuscrite dans laquelle il exposera de manière pertinente son projet professionnel et le lien entre ses études précédentes et le cursus auquel il/elle postule.

IMPORTANT

En cas de reconduction de candidature d'un dossier d'admission pour l'année académique précédente, la demande sera soumise aux nouveaux critères d'admission.

Il est recommandé au candidat de prendre connaissance du Règlement-des-admissions, du Guide-de-l'admission et des différents règlements.

La FAQ du service inscriptions/admissions permettra également d'apporter des réponses à d'éventuelles questions.

Entant donné que le dossier de candidature fera l'objet d'une analyse et d'une évaluation par le jury de la Faculté, aucune demande de valorisation ou de dispense sur la base du parcours académique ou professionnel ne seront pas prises en considération.

En cas de refus du dossier pour une admission en Master, le dossier ne pourra être soumis au jury de Bachelier pour un nouvel examen que s'il répond aux critères académiques d'admission en Bachelier.

En choisissant le Master en sciences de gestion, à finalité didactique, le candidat devra présenter l'examen de maîtrise de la langue français dans les conditions énoncées sous ce lien Examen de maîtrise de la langue française - Université de Mons (umons.ac.be). En cas d'échec, le candidat sera désinscrit.

Les dates limites du dépôt de dossier sont :

Etudiants non-résidents sur le territoire belge et ayant besoin d'un VISA d'études : 31 mars

Etudiants HUE ne devant pas demander un visa : 31 août

En cas d'acceptation, le candidat devra être présent sur le territoire belge et finaliser sa demande d'inscription au plus tard le 30/09.

« Article 17. §1er (Règlement Général des Etudes).

(.....) :

- Les étudiants HUE qui ont été acceptés dans le cadre d'une procédure d'admission et qui ont besoin d'un visa d'études doivent finaliser leur inscription dès leur arrivée sur le territoire et au plus tard le 30 septembre. La date du 30 septembre correspond à la date limite de validité de l'attestation délivrée par l'Université pour l'introduction d'une demande de visa. Aucune dérogation à cette date du 30 septembre ne sera accordée, quel que soit le motif invoqué. »

Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion

INFORMATIONS UTILES

Gestion administrative du dossier

Le dossier est réceptionné par le service inscriptions/admissions qui vérifie si celui-ci est complet et répond au critère général et aux critères repris aux points 1, 2 et 3. S'il est recevable, il est transféré à la Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion. La Commission du Jury de la Faculté chargée de l'admission aux études établira, en cas d'acceptation, les conditions d'accès. Le service inscriptions/admissions transmettra au candidat, dans les meilleurs délais, la décision et assurera la suite de la procédure (service.admissions@umons.ac.be).

Organisation des études

Les cours de Master sont majoritairement dispensés en français. Les crédits complémentaires/supplémentaires sont exclusivement dispensés en français.

A partir du bloc 1 du Master en sciences de gestion, à finalité spécialisée, il est possible, en choisissant le module A General Management, de poursuivre dans un cursus dispensé entièrement en anglais (Se référer à la grille des cours Master en Sciences de gestion, à finalité spécialisée).

Le cursus de Master comprend, en plus de l'anglais, un cours de deuxième langue au choix : espagnol ou néerlandais. En cas d'admission avec un programme complémentaire/supplémentaires, le candidat aura dans son programme un cours « débutant » dont le rythme sera soutenu, nécessitant un apprentissage régulier.

Le niveau A2 est vivement souhaitable pour le bon déroulement des apprentissages du candidat admis en bloc 1 de Master.

Le cursus de Master est composé de 1 ou 2 blocs d'études auxquels des crédits complémentaires/supplémentaires (maximum 60 crédits) peuvent être ajoutés par le Jury, ce qui entraînera un allongement de la durée des études. Nous encourageons le candidat à prendre connaissance du programme des études de 2^{ème} cycle (onglet : « voir la grille des cours ») afin de choisir le bon cursus dès l'introduction de la demande d'admission.

Au terme de deux inscriptions, l'étudiant devra avoir acquis 60 crédits dont la totalité des crédits complémentaires/supplémentaires.

Les cours prévus au 1er quadrimestre débutent aux environs du 15 septembre. De nombreux cours sont évalués de manière continue et ce, dès les premières séances. Aucune faveur liée aux enseignements et aux évaluations ne pourra être demandée par les étudiants qui, du fait des démarches liées à l'admission, arriveront au-delà du 15 septembre. Pour le bon déroulement de vos études, nous vous conseillons de nous rejoindre dès la rentrée.

Afin d'accompagner et de fournir les informations utiles au candidat pour débuter ses études à la Faculté Warocqué, nous l'invitons à se présenter au secrétariat des études dès que la procédure d'inscription est finalisée.